


Réseaux sociaux | visuel formation professionnelle


Facebook/LinkedIn


 Formation professionnelle : un levier pour votre carrière dans les Très petites entreprises.

Vous souhaitez évoluer dans votre poste ou vous reconverter ? La formation professionnelle est accessible même dans les Très Petites Entreprises (TPE) !

Compte Personnel de Formation (CPF) : chaque année, votre compte est crédité pour financer des formations diplômantes ou qualifiantes.

CPF de transition professionnelle : vous permet de suivre une formation longue pour changer de métier tout en étant rémunéré.

 Le saviez-vous ? Vous pouvez demander à votre employeur de mobiliser vos heures de formation durant le temps de travail ou en dehors, selon les modalités définies dans votre entreprise.

 La CFE-CGC est le syndicat des cadres, techniciens et agents de maîtrise des TPE. Nous vous aidons à comprendre vos droits à la formation et à les utiliser pour booster votre carrière.

 Les élections syndicales se dérouleront du 25 novembre au 9 décembre 2024.

 Plus d'informations :

<https://www.cfecgc.org/actualites?category=%C3%A9lections%20TPE%202024>

La CFE-CGC, Ma Force De Dialogue 

#CFECCG #SoutienAuxSalariés #FormationProfessionnelle #MaForceDeDialogue #TPE2024 #Cadres #Encadrement